



Haut Conseil pour l'avenir
de l'assurance maladie

Médecine spécialisée et second recours

25 janvier 2018

[HTTP://WWW.SECURITE-SOCIALE.FR/L-ACTUALITE-DU-HCAAM](http://www.securite-sociale.fr/l-actualite-du-hcaam)

Le HCAAM
est membre du réseau



Médecine spécialisée et second recours

Suite des travaux du Haut Conseil, avec trois axes proposés au débat :

- 1- Les patients et le recours à la médecine spécialisée
- 2- Les modes d'organisation et de regroupement de l'offre en médecine spécialisée
- 3- La question des rémunérations des soins spécialisés et des dépassements d'honoraires

1 Les patients et le recours à la médecine spécialisée

→ Quelles améliorations possibles dans l'organisation des prises en charge ?

- Améliorer l'orientation
- Définir et organiser le suivi
- Définir le bon niveau de proximité

1 Les patients et le recours à la médecine spécialisée

→ Comment développer l'accès à certains services ?

- Conseil et l'information dans les choix et stratégies thérapeutiques (second avis, aides au dialogue);
- L'accompagnement administratif et médical tout au long de la maladie (prises de rendez vous, alertes, aide administrative) ;
- L'éducation thérapeutique en ambulatoire ;
- L'accompagnement par les pairs.

1 Les patients et le recours à la médecine spécialisée

→ Comment renforcer l'information des patients ?

- Développement des sites d'information générale ;
- Le développement des démarches interactives ;
- L'avenir des protocoles HAS et les initiatives de type « pathways »;
- Les modes de délivrance de l'information (méthodes « push » et ciblage).

1 Les patients et le recours à la médecine spécialisée

→ Quelle place pour les associations de patients ?

1 Les patients et le recours à la médecine spécialisée

→ Méthode : s'appuyer sur un groupe de travail réunissant des associations de patients de maladies chroniques et des personnalités qualifiées.

2 Modes d'organisation et modèles de regroupement de l'offre en médecine spécialisée

Trois axes sont proposés sur ce sujet :

- Les formes de gradation de l'organisation des recours à la médecine spécialisée ;
- Les modes d'organisation pour les pathologies impliquant une forte coordination entre premier et second recours ;
- Les modèles de regroupement de la médecine spécialisée.

2 Modes d'organisation et modèles de regroupement de l'offre en médecine spécialisée

Les travaux s'appuieront sur :

- Un rapport du Dr. Jean-François Thébaud ;
- Une étude de comparaison internationale de l'IRDES.

Ces travaux seront encadrés par un comité de pilotage. Le groupe de travail médecine spécialisée, ainsi que le groupe de travail patients seront sollicités en tant que de besoin.

2 Modes d'organisation et modèles de regroupement de l'offre en médecine spécialisée

Premier axe : Quels objectifs pour les nouveaux modes d'organisation et de regroupement ?

- Amélioration de la pertinence des parcours en adaptant le niveau de recours requis aux situations spécifiques ;
- Analyses de situations concrètes de prise en charge de pathologies essentiellement chroniques pour déterminer les rôles et fonctions attendus de chaque acteur ;
- Prise en compte des attentes et besoins des patients ; analyse des moyens d'évaluer les impacts des prises en charge sur la qualité de vie.

2 Modes d'organisation et modèles de regroupement de l'offre en médecine spécialisée

Les exemples de gradation des soins envisagés pourraient être :

- IRCT et IRC 3/4
- Diabète 1 et 2
- Cardiologie (Insuffisance cardiaque / Insuffisance coronarienne chronique et aiguë, AVC)
- Oncologie
- Gastro-entérologie / MICI
- Radiologie interventionnelle
- Ophtalmologie

La psychiatrie sera traitée à partir de l'audition des responsables de la mise en œuvre du rapport LAFORCADE sur la santé mentale

2 Modes d'organisation et modèles de regroupement de l'offre en médecine spécialisée

Deuxième axe : Éléments à prendre en compte pour concevoir de nouveaux modes d'organisation

- Prospective de l'évolution des métiers et technologies : importance des évolutions des spécialités, démographiques, technologiques, qui sont autant de facteurs favorisant ou requérant de nouvelles formes d'organisation (emplois aidés/pratiques avancées) ;
- Expériences nationales et comparaisons internationales : analyses de formes d'organisation nouvelles, de leur intérêt et de leurs limites.

2 Modes d'organisation et modèles de regroupement de l'offre en médecine spécialisée

Les champs envisagés sont :

- Filière ophtalmologique (protocole de coopération, regroupement pluri professionnel...);
- Psychiatrie (expérimentation CNAMTS psychiatres/psychologues);
- Pédiatrie (dépistage et prévention de l'obésité de l'enfant);
- Chirurgie;
- Oncologie;
- Cardiologie: coopération public/privé; télé-cardiologie, expérimentations de télésurveillance insuffisance cardiaque, consultations avancées);
- Pluri-spécialités (consultations avancées, polycliniques).

2 Modes d'organisation et modèles de regroupement de l'offre en médecine spécialisée

Troisième axe : Etude de plusieurs formes d'organisations

- Regroupées (au sein de MSP de soins primaires ou au sein de MSP de second recours ; regroupement mono-spécialité ou pluridisciplinaire autour d'une pathologie)
- En réseau articulé de professionnels (exercice multiple, télémédecine)
- En réseau articulé sur les territoires (consultations avancées hospitalières publiques ou privées, télémédecine)
- Coordonnées (protocolisation entre structures de soin)
- Alternatives aux prises en charge en établissement (plateaux techniques en ambulatoire, centres autonomes)
- S'appuyant sur des coopérations interprofessionnelles (pratiques avancées, coopérations dérogoires et non dérogoires)

2 Modes d'organisation et modèles de regroupement de l'offre en médecine spécialisée

Les pays envisagés sont :

- Allemagne (MVZ) ;
- Royaume-Uni ;
- Etats-Unis (PCSP – patient centered specialty care - ; néphrologie au sein de Kaiser Permanente) ;
- Pays Bas ;
- Suède (Karolinska, programme 4D en diabète type 2, insuffisance cardiaque, rhumatismes et cancer du sein).

2 Modes d'organisation et modèles de regroupement de l'offre en médecine spécialisée

Troisième axe : Propositions de nouvelles organisations

- Analyse des freins et leviers à l'émergence de ces formes d'organisation, en particulier en ce qui concerne les freins sociologiques et techniques ainsi que leurs modèles économiques
- Impacts des nouvelles technologies sur les métiers, les organisations et les patients (évolution des recours aux soins, télémédecine, aide au diagnostic et à la décision, intelligence artificielle)

3 Rémunération des soins spécialisés et dépassements d'honoraires

→ Premier échange sur la question, qui sera traitée dans le cadre des travaux sur la tarification

→ Trois axes de questionnement pour arrêter l'approche retenue par le HCAAM : l'état de la situation, les grilles susceptibles d'éclairer les débats et l'examen de cette question dans une perspective de moyen terme

3 Rémunération des soins spécialisés et dépassements d'honoraires

Faire le bilan de la situation actuelle :

- Quelle évolution des dépassements en montant par acte ?
- Quelle évolution des rémunérations des professionnels ?
- Quels impacts des dispositifs destinés à limiter les conséquences des dépassements en termes d'accès aux soins ?

3 Rémunération des soins spécialisés et dépassements d'honoraires

Différencier les situations :

- Distinguer les situations entre situation générale et situation de quelques grandes villes ;
- Distinguer les situations en fonction des spécialités (particularités de la chirurgie) ;
- Distinguer les situations entre ville et établissement.

3 Rémunération des soins spécialisés et dépassements d'honoraires

Identifier et distinguer :

- L'impact sur les revenus des médecins ;
- L'impact sur les RAC et sur l'accès aux soins ;
- Les enjeux de lisibilité pour les patients.

3 Rémunération des soins spécialisés et dépassements d'honoraires

Adopter une perspective de moyen terme pour résorber, limiter, réguler les dépassements en intégrant les points de vue des patients et des médecins :

- Quel rôle pour les assureurs de base et complémentaires ?
- Quelles perspectives ouvertes par de nouveaux modèles d'organisation ?
- Quelle pertinence du développement de prestations hors nomenclature ?